

# 1- Qu'est ce que le Grenelle de l'environnement ?

Le Grenelle Environnement est une série de rencontres politiques qui a eu lieu en France fin 2007. Les objectifs étaient de fixer la position de la France en matière environnementale, notamment le problème du réchauffement climatique.

Pour la première fois, des personnes ayant des idées politiques ou environnementales souvent opposées, ont pris le temps de se poser les bonnes questions pour avancer.

Promulguées entre 2008 et 2010, les lois dites **Grenelle 1** et **Grenelle 2** posent les engagements centraux du gouvernement et amorcent le pas vers une transition écologique... mais surtout une transition énergétique inévitable.

En effet, l'**urgence écologique** et la **lutte contre le réchauffement climatique** vont fixer les grandes orientations de la loi Grenelle 1 ; Le gouvernement s'engage aux travers des 268 engagements pris, à notamment :

- diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ;
- étudier la mise en place d'une **taxe carbone**, dite contribution climat-énergie ;
- mettre en place une politique des territoires favorable à la biodiversité et à la préservation des milieux naturels ;
- prévenir les risques pour l'environnement et la santé

# 2- Qu'est ce que la COP ?

Le terme « COP » signifie « Conférence des Parties » à la Convention de l'Onu sur le climat. Cette convention internationale a été adoptée en 1992 pour maîtriser l'augmentation des gaz à effet de serre causée par l'homme, dans le but d'éviter un dérèglement dangereux du climat.

Cette convention réunit presque tous les pays du monde qui sont qualifiés de « Parties ». Leurs représentants se rassemblent une fois par an depuis 1995 lors des « COP » (*Conferences of the Parties*) ou « CdP » en français.

C'est notamment lors de ces COP que les États signataires peuvent entériner des accords sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec des objectifs communs ou différenciés

La 1<sup>re</sup> COP s'est tenue à Berlin en 1995. A l'occasion de la 3<sup>e</sup> « COP » en 1997, [le](#) protocole de Kyoto

# 3-Pourquoi faut-il limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en deçà de 2°C ?

En 2010, tous les pays de la planète se sont accordés sur la limite de 2°C de réchauffement à ne pas dépasser (soit 450 parties par million (ppm) de gaz à effet de serre dans l'atmosphère). C'est le seuil au-delà duquel le réchauffement a été jugé trop dangereux et trop imprévisible, avec notamment des effets de seuil très risqués. Dans le cas d'un réchauffement planétaire supérieur à 2°C, de 250 à 500 millions de personnes dans le monde pourraient devenir des « réfugiés climatiques » : Montée des eaux, tempêtes fréquentes, période de chaleur, sécheresse, typhon ...

## **4-Pourquoi un accord international sur le climat est-il indispensable ?**

Tout le monde doit coopérer, l'Onu est le « gendarme » qui vérifie si les objectifs fixés sont atteints, bien que cela ne plaise pas à tous les pays. Sous la Convention Climat, chaque pays doit comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre et publier ces inventaires dans l'enceinte onusienne.

## **5- Quels choix énergétiques devons-nous faire pour lutter contre les changements climatiques ?**

Il faut sortir de l'ère de l'énergie fossile.

## **6- Quand doit avoir lieu la COP26 ?**

la Conférence des Nations Unies sur le climat prévue en novembre à Glasgow (Royaume-Uni), la COP26, a été reportée à 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

Une nouvelle date pour la COP26 à Glasgow en 2021 n'a pas encore été fixée. « La reprogrammation de la COP 26 permettra à ce que toutes les parties soient pleinement dédiées aux questions à débattre lors de cette conférence vitale et de disposer de plus de temps pour les préparatifs nécessaires »